

ANNEXE 1

CONTENU DE LA FORMATION DE L'EQUIPE REGIONALE MONTAGNISME

APPEL A CANDIDATURE AUX TESTS DE SELECTION ÉQUIPE RÉGIONALEMONTAGNISME (ERM) ILE-DE-FRANCE Promotion 2023-2024

Lors de la formation, des journées théoriques et des stages pratiques en Ile-de-France et dans les massifs montagneux (Alpes essentiellement) seront réalisées afin de compléter et valider les modules des Passeports montagne Jaune et Orange.

Lors de la sélection, le jury aura vérifié que les stagiaires ont déjà acquis les compétences du Passeport Blanc montagne ainsi que des modules « sensibilisation aux risques d'avalanche » et « techniques de corde ».

Pour rappel les Passeports montagne Jaune et Orange sont constitués des modules suivants :

	Module hors sentier
	Module lecture de cartes
Passeport Jaune	Module météorologie
	Module sensibilisation au risque d'avalanche (*)
	• Carnet de courses : 5 rando de 800m dont 2 en terrain non balisé(*)
Passeport Orange	Module technique de cordes (*)
	Module école de neige
	Module technique d'orientation
	Module neige et secours en avalanche
	Carnet de courses :5 rando de 1000m en terrain enneigé (*)

(*) testés lors des épreuves de sélection pour intégrer l'ERM

Ainsi la formation de l'ERM consiste tout d'abord à approfondir la formation sur les modules suivants :

Modules	Contenu	Durée et lieu
Météorologie (Passeport Jaune)	 Formation en ligne MOOC proposée par la ligue PACA de la FFME Vérification des compétences par un test QCM 	Autoformation et une soirée en IdF



Modules	Contenu	Durée et lieu
Module Neige et secours en avalanche – apports théoriques (Passeport Orange)	 Formation théorique en salle en IdF : Nivologie Méthode 3x3 Lire un BERA Recherche DVA 	1 journée complète au mois de décembre (Suresnes - 92)
Ecole de neige (Passeport Orange) Mise en pratique du module Neige et secours en avalanche	 Apprentissage du module « école de neige » et révision du module « technique de corde » (cramponnage, piolet, encordement, ancrages en neige) Mise en pratique du module « neige et avalanche » sur le terrain (vérification des connaissances de nivologie. Mise en œuvre d'un secours en montagne par une épreuve de recherche DVA complexe. QCM) 	3 jours en haute montagne (généralement au mois de janvier)
Déclenchement et organisation d'un secours en montagne – apports théoriques	 L'organisation des secours en montagne en France Le matériel disponible pour déclencher un secours Déclencher un secours L'opération de secours 	1 soirée de formation en salle (Antony – 92)
Lecture de carte (Passeport Jaune) Technique d'orientation (Passeport Orange)	Formation en IdF en salle pour l'aspect théorique et en forêt pour la mise en oeuvre	1 journée en lle de France
Hors sentier (Passeport Jaune)	Mise en pratique des techniques d'orientation sur le terrain montagnard (approfondissement des techniques + évaluation des acquis par une épreuve d'orientation sur le terrain)	3 journées en montagne avec bivouac au printemps

Suite à ces journées de formation et validation des modules et passeports jaune et orange les stagiaires pourront se présenter au **stage final** se déroulant sur 7 jours :

- ▶ 1 journée en lle-de-France consacrée aux techniques pédagogiques : techniques d'apprentissage, conduite de groupe, comment transmettre les savoirs, savoir préparer le contenu d'une intervention, quel est le rôle de l'initiateur et enfin connaissance du milieu fédéral.
- > 3 jours avec un groupe de stagiaires « cobaye » en montagne afin de vérifier la capacité du candidat à conduire un groupe et transmettre ses savoirs. Ce stage sera organisé et monté par les membres de l'ERM eux-mêmes (préparation de la fiche de stage,

choix du massif, des itinéraires, etc.). Ces trois jours seront supervisés par un instructeur et un initiateur de la Ligue.

→ 3 jours en montagne pour la sélection d'entrée dans l'ERA : en haute montagne, encadrés par un guide de haute montagne et accompagné d'un ou plusieurs encadrants de la Ligue. Le(s) guide(s) de haute montagne testeront votre niveau pour intégrer et poursuivre la formation dans l'Equipe régionale alpinisme (ERA).

A l'issue de ce cursus, le jury de la Ligue (composé du responsable de la commission montagne de la Ligue, de l'instructeur montagnisme responsable de la formation + cadres fédéraux ayant participé aux modules de formation) délibère sur la validation du cursus de formation et l'entrée en stage pratique du candidat.

Si le stage de formation est validé, le candidat entre en stage pratique avec la Ligue ou son club (avec un tuteur possédant au moins le brevet d'initiateur montagnisme). Ce stage pratique doit durer au minimum 35 heures (soit 5 jours dont au moins 2 journées en atelier école et 2 journées en montagne).

Les stagiaires de l'ERM ayant validé leur stage de formation « initiateur montagnisme » pourront intégrer l'ERA s'ils ont obtenu un avis favorable de la part de l'instructeur alpinisme (guide de haute montagne) lors du stage final et sous réserve de présentation de la liste de courses obligatoire pour intégrer l'ERA (cf. règlement fédéral des brevets d'initiateur alpinisme et ski-alpinisme).